

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pamandzi, le 14 avril 2021

L'appel à projets « Les ambassadeurs du lagon dans les villages » est lancé !



Le Parc naturel marin de Mayotte invite les associations et les collectivités à proposer leurs projets de médiation environnementale afin d'essaimer des « ambassadeurs du lagon dans les villages ». Les projets doivent être soumis au Parc avant le 24 mai.

Du village ou du lagon, lequel dépend de l'autre ?

Comme chaque année, le Parc finance et accompagne des projets qui s'inscrivent dans une démarche de médiation environnementale visant à développer l'appropriation des enjeux de développement durable par la population dans son environnement littoral et marin, en lien avec au moins un de ces quatre thèmes : **patrimoine naturel, patrimoine culturel, usage durable et pollution.**

Cet appel à projets s'adresse aux communes de Mayotte ou à leurs groupements, ainsi qu'aux associations.

Ainsi, si votre structure souhaite mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'environnement marin, contribuer à l'évolution des comportements vers des pratiques plus durables et respectueuses des milieux naturels ou encore acquérir des connaissances sur le milieu marin et les usages qui y sont associés, alors n'hésitez pas à soumettre votre projet au Parc naturel marin de Mayotte !

Comment poser sa candidature ?

Les porteurs de projet sont invités à lire les modalités de l'appel à projets disponibles sur le site www.parc-marin-mayotte.fr

Le dossier est ensuite à adresser **avant le 24 mai 2021** par **voie électronique** avec accusé de réception au Parc naturel marin de Mayotte sur l'adresse suivante :

parcmarin.mayotte@ofb.gouv.fr

Contact presse

Fanny Cautain / 02 69 61 93 92
fanny.cautain@ofb.gouv.fr